

CONCOURS GENERAL 2026

EPREUVE PRATIQUE DU DEPARTEMENT IMAGE

A RENDRE LE LUNDI 23 MARS AU PLUS TARD

Sujet n°1 : ECRAN

Sujet n°2 : INTERRUPTION

Sujet n°3 : LUCARNE

Chaque candidat(e) devra illustrer un des thèmes de son choix en présentant 3 photographies (soit argentiques, soit numériques), et un film numérique de 2 minutes maximum.

- Photographies :

3 clichés devront être réalisés et envoyés.

Le traitement argentique sera accepté à la condition que le candidat fournisse à l'arrivée un fichier numérique.

Le/la candidat(e) devra expliquer dans un **document écrit** le traitement qu'il aura appliqué à ces clichés et argumenter le choix des photographies par rapport au thème illustré.

- Film numérique :

Le candidat fournira son montage sous forme d'un **film de deux minutes maximum**.

Sans occulter totalement la mise scène, l'évaluation de l'épreuve se fera essentiellement sur le regard et la réflexion sur l'image (lumière et cadre) proposée par les candidats.

Devront être joint également les **rushes** ne devant pas dépasser **10 minutes d'enregistrement**. Les rushes devront être exportés en bout à bout (en un seul fichier) avec un noir de 2 secondes minimum entre chaque prise, au format MP4 et limité à 5 Go.

Le/la candidat(e) devra justifier dans un **document écrit** le matériel et le processus de fabrication utilisés, ainsi que ses choix par rapport au thème illustré.

Le/la candidat(e) devra envoyer les photographies (format JPEG), le film et les rushes (format MP4), et les 2 documents (format PDF) **au plus tard le lundi 23 mars 2026 à 12h** (cf. document PDF « Concours général - consignes de rendu IMAGE via Dropbox »).